

Responsable UE

Pascal Damuseau

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Carine Dujardin

Contact

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

Bloc 1 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Second quadrimestre

5 crédits • 100 points • 0 heures

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Utiliser le langage technique adéquat dans sa pratique photographique.
- Transférer ses connaissances théoriques et techniques dans des exercices pratiques.

Au terme du cours d'**INFOGRAPHIE**, l'étudiant est capable :

- Démontrer sa compréhension des principes de la photographie numérique.
- Exploiter les bases de l'informatique appliquée à la photographie.
- Démontrer sa connaissance des différents matériels utilisés en photographie numérique.

Au terme du cours de **TITO PHOTOGRAPHIE**, l'étudiant est capable de :

- Démontrer sa compréhension des principes de l'appareil photographique par écrit.
- Résoudre des problèmes simples liés à la technique [exposition, mise au point, profondeur de champ, vitesse d'obturation,...] sur base d'exercices pratiques.
- Situer sa pratique personnelle de la photographie dans le monde global de la production d'images.
- Mesurer les enjeux de l'expression de et par la lumière afin d'affiner sa compréhension du caractère de l'écriture photographique.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C2 C3 C7 de notre référentiel interne.